

- **École  
élémentaire**  
Les Gentianes  
155 rue du Breu  
01710 THOIRY

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
du 15/11/2022  
18h-20h**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur NOALLY			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président: B.LAROUX	P		
Maire : M.BENIER	P		
Adjointe aux affaires scolaires : S JONES	P		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
E ENRIETTO, CPA P CUOMO	P	E	
F LUCHETTA CPB	P		
A CASTEL CPC P DEVESA	P	E	
F.HARI CE1A	P		
S ROUTIS CE1b M OBRERO TORRES CE1b	P P		
A BARTHELEMY CE1c	P		
F NICOLAÏ CE2A	P		
P GODIN CE2B	P		
M COPPIN CE2c		E	
C.LAMURE CM1B	P		
A SEGRET CM1C	P		
M BIGOT CM2a	P		
S VIEIRA CM1/CM2	P		
C PLUG CM2c	P		
Enseignante RASED J VANUXEM	P		
Enseignante UPE2A F.FAVRE	P		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			
FORNAGE Laurence	P		
HUBERT ORANTIN Caroline	P		
CHRIF Lara		E	
GIAMBIASI Pauline	P		
ANAGNOSTOPOULOS Leslie		E	
CONTOLI Marie	P		
NICOLETTI Aurélie		E	
BENAZETH Nathalie	P		
ABOUDI Lassaad		E	
FAVRE Laetitia	P		
SALVANT Christine		E	
VELASQUEZ Pamela	P		
LAALA Johanna		E	
SAGET Johanne	P		
FADEL Jessica	P		
GAMEIRO Sonia	P		
CORDAILLAT Mylène	P		
ARCHIMBAUD Morgane	P		
VOIX CONSULTATIVE			
Directrice, famille, culture solidarité : C JACOUD		E	

Procès-verbal établi le 15/11/2022  
Le président, directeur de l'école B LAROUX

La secrétaire de séance, C PLUG

## Ordre du jour

- **Installation du conseil d'école** : présentation des membres, rôle et fonction du conseil d'école, résultats des élections
  - **Rentrée 2022-2023** : équipe enseignante, effectifs de rentrée, cours nationaux intégrés, calendrier scolaire, situation sanitaire, règlement école, évaluations nationales de CP/CE1.
  - **Sécurité**  
Exercice incendie  
Plan Particulier de Mise en Sûreté  
Sécurité autour de l'école
  - **Pédagogie 2022-2023 P1/P2**  
Projet d'école et actions pédagogiques  
Parcours citoyen (EMC) ; Parcours santé (EPS) ; Développement durable (E3D) ;  
Parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC)  
Elèves à besoin éducatif particulier (EABEP/ RASED/ EANA)
- 

Le conseil d'école débute à 18h05

### **1- Installation du conseil d'école**

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret (Article L.411-1 du code de l'éducation).

#### **1.1- Membres du conseil**

Le conseil d'école est composé :

- du directeur de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des enseignants affectés à l'école,
- de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription
- du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires
- des représentants élus des parents d'élèves

Certaines personnes peuvent assister au conseil avec voix consultative sur invitation du directeur.

## 1.2- Résultats des élections

Les représentants ont été élus suite aux élections qui se sont déroulées du 3 au 7 octobre 2022. Le vote se déroulait uniquement par correspondance.

**591 inscrits ; 341 votants ; 53 bulletins blancs ou nuls**

**Soit une participation de 57,70 %. Tous les sièges (14) sont pourvus avec 18 représentants de parents.**

Pour rappel, le taux de participation était de 67,33% en 2020/2021 et 73,94 % en 2021/2022

A noter, cette année encore, de nombreux bulletins non valides. Les directeurs demandent une validation des parents représentants sans passer par le vote lorsqu'il n'y a qu'une seule liste.

## 1.3- Rôle et fonction du conseil d'école

Le conseil d'école est :

- Une instance de décision : règlement intérieur, projet d'école, organisation de la semaine scolaire
- Une instance de consultation : donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école.
- Une instance d'information : organisation pédagogique, répartition des élèves, organisation des aides spécialisées, organisation des rencontres avec les parents

## 2- Rentrée 2022 :

### 2.1 Equipe enseignante

Cette année l'équipe compte 19 enseignants (dont une enseignante spécialisée UPE2A) plus le directeur.

Mme OBRERO TORRES assure les compléments des temps partiels en CE1b et CM2a

M DEVESA assure les compléments de temps partiels en CPc et CE1a

M CUOMO assure le complément du mi-temps de CPa

M HAGUENAUEUR a assuré le complément de la classe de CPb jusqu'aux vacances d'hiver. Il a démissionné de l'éducation nationale. Nous sommes en attente d'un nouvel enseignant pour le reste de l'année scolaire.

### 2.2- Structure de l'école au 15 novembre 2022

Il y a actuellement **367** élèves inscrits à l'école pour 14 classes (moyenne 26,2 élèves/classe)

Enseignant	Classe	Effectif
E ENRIETTO / P CUOMO	CPA	24
F LUCHETTA/ ...	CPB	24
A CASTEL / P DEVESA	CPC	25
F HARI / P DEVESA	CE1A	25
S ROUTIS/ M OBRERO TORRES	CE1B	25

A BARTHELEMY	CE1C	25
F NICOLAÏ	CE2A	26
P GODIN	CE2B	26
M COPPIN	CE2C	26
C.LAMURE	CM1B	28
A SEGRET	CM1c	28
M BIGOT/ M OBRERO TORRES	CM2A	29
S VIEIRA	CM1/CM2	26
C PLUG	CM2C	30
F FAVRE	UPE2A	
J VANUXEM	RASED	

### CNI : Cours Nationaux Intégrés

Rappel : Dans le cadre d'une convention entre l'Education Nationale et les associations de langues de la cité internationale de Ferney-Voltaire, il est offert aux élèves des classes élémentaires la possibilité de suivre des cours de langue nationale.

Les cours nationaux ont lieu les mardis ou les vendredis après-midi sur le temps scolaire et les mercredis en dehors du temps scolaire.

Pour l'année 2022/2023, 39 élèves sont concernés : 5 en italien, 2 en allemand, 2 en néerlandais, 6 en espagnol, 24 en anglais.

Le transport vers les lieux de cours relève de la responsabilité des familles. Les parents sont invités à pratiquer le co-voiturage, ce qu'ils font déjà en grande partie. Madame Saget précise qu'un transport a été organisé pour les cours du vendredi après-midi.

## 2.3- Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire se trouve sur le site de l'école.

Il est rappelé que l'assiduité scolaire est le corollaire de la réussite scolaire. Les parents sont garants du respect de l'assiduité scolaire de leurs enfants. Ni les enseignants, ni le directeur n'ont compétence à autoriser une absence pour départ anticipé ou retour tardif de vacances.

Par ailleurs merci de respecter les horaires d'accueil à 8h20 et 13h35.

## 2.4- protocole sanitaire

Nous sommes au socle. Le protocole reprend l'application des gestes barrières. Il n'y a pas de restriction d'activités. En cas d'aggravation de la situation sanitaire un **plan de continuité pédagogique** (PCP) a été rédigé en équipe pédagogique.

Il permet de :

- **Maintenir les liens** : tout élève peut être appelé ou contacté une fois par semaine sur l'état d'avancement de ses apprentissages, ses difficultés, etc.
- **Partager des contenus pédagogiques de qualité et de manière coordonnée dans l'école.**
- **Aider les parents pour le suivi du travail des élèves.**

Il offre la possibilité d'un drive à l'école pour la remise de photocopies et de documents

Il est activé uniquement en cas d'épidémie de COVID 19 avec absences d'élèves et/ou fermeture de classes.

## 2.5- Règlement intérieur (voir annexe 1)

Ce règlement découle du règlement type départemental des écoles publiques. Il doit être validé par le conseil d'école avant d'être envoyé à M l'inspecteur de l'Education Nationale.

**La question du goûter à l'école** est récurrente. Nous avons observé en ce début d'année scolaire des collations non appropriées : trop importantes, trop salées, trop sucrées, ....

D'une manière générale, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation estime qu'il n'est pas souhaitable d'introduire des occasions de prises alimentaires en dehors des repas structurés (petit-déjeuner, déjeuner, dîner) afin notamment de limiter le risque d'apports énergétiques quotidiens excessifs.

De plus, l'Agence a considéré que de par sa composition, son horaire, son caractère systématique et indifférencié, la collation du matin à l'école n'est pas justifiée et ne constitue pas une réponse adaptée à l'absence de petit-déjeuner.

Suite à ces observations et aux préconisations de l'agence de santé, il est proposé d'ajouter le paragraphe suivant dans le règlement :

**« Suivant les recommandations du Programme National Nutrition et Santé (PNNS) les goûters sont autorisés uniquement le matin sous forme de fruits ou de légumes. »**

Après questions des parents, Monsieur le Directeur précise

. que les fruits secs sont autorisés

. que ceci devra se faire en bonne intelligence, avec parfois recours à des discussions si nécessaires.

On note une amélioration des comportements depuis le début de l'année.

Avant de procéder au vote, il est à noter que le nouveau règlement a été envoyé aux représentants de parents d'élèves le 17 octobre 2022 pour prise de connaissance.

Qui ne souhaitent pas valider la modification :	3 voix
Qui s'abstient	1 voix
Qui souhaite adopter le nouveau règlement :	22 voix

Le règlement et sa modification sont votés.

## 2.6- Evaluations nationales CP/CE1

Les élèves de CP et de CE1 ont passé les évaluations nationales du lundi 12/09 au vendredi 23/09/22. Celles-ci se déroulent en début de CP, en milieu de CP et en début de CE1 dans les domaines du français et des mathématiques. Elles permettent aux équipes pédagogiques de disposer d'un point sur les compétences de chaque élève et de lui proposer un accompagnement adapté.

Une remise individuelle auprès de chaque parent de CP et de CE1 a été effectuée ou est en cours.

## 3- Sécurité

### 3.1- Exercice incendie

Le premier exercice a eu lieu le vendredi 23 septembre 2022 à 9h30 en présence des responsables bâtiments et de la police municipale. Les enseignants avaient été informés de la date et de l'heure de l'exercice. Les élèves et les enseignants ont évacué rapidement et efficacement vers les zones de rassemblement.

### 3.2 PPMS

#### Exercice PPMS « attentat intrusion »

Cet exercice sera réalisé le mardi 22 novembre 2022. Les élèves seront confinés dans les classes.

L'exercice se déroulera au même moment à l'école maternelle. Les parents ont reçu l'information.

Un autre exercice sera effectué au cours du deuxième trimestre. Ni les enseignants, ni les familles, ni les élèves ne seront avertis.

### 3.3 Sécurité aux abords de l'école

Des feux ont été installés au carrefour entre la rue du Breu et la rue Briand-Stresemann.

Demande de clarification sur le dispositif de mise en sécurité des enfants dans un cas d'évènement extérieur.

Quelle communication à destination des parents ?

*(Référence à la bagarre devant l'école de début octobre 2022)*

Précisions de Madame Jones, adjoint au maire :

La police et la gendarmerie ont été appelées. L'animatrice responsable a fait entrer les élèves qui étaient à l'extérieur pour une mise à l'abri.

Une maman souligne qu'il aurait été utile qu'une information soit faite auprès des parents.

Madame le Maire rappelle que l'incident a eu lieu à l'extérieur du périmètre de l'école. L'animatrice a eu le bon réflexe et les forces de l'ordre sont intervenues rapidement. Les enfants devraient être à l'extérieur de l'école et probablement accompagnés par un adulte. Mme le Maire indique que la psychologue du secteur de Péron a été sollicité via l'inspecteur et qu'il a été convenu que si des parents se manifestaient suite à l'incident, la psychologue interviendrait. M Laroux rappelle qu'il n'y a pas de psychologue éducation nationale sur le secteur ( voir point 4.2)

Madame Jones précise que si une telle situation venait à se reproduire, une communication concertée et commune sera rapidement établie par la collectivité et l'établissement scolaire et distribuée aux parents via le mailing des classes.

## **4- Pédagogie 2022-2023**

### **4.1- Projet d'école et actions pédagogiques P1 et P2**

#### **Parcours citoyen : Enseignement moral et civique (EMC)**

##### Marche de l'espoir : Terre des hommes Suisse

Cette année, l'Inde était à l'honneur avec comme thème l'accès à l'éducation en toutes circonstances pour les enfants vulnérables.

Comme les années précédentes les élèves de CP et CE1 ont eu une animation sous forme d'histoire illustrée.

Pour les CE2 CM1 et CM2, les élèves ont regardé un diaporama avec de courtes vidéos montrant comment les associations partenaires de Terre des Hommes Suisse en Inde travaillent activement pour garantir un accès à une éducation de qualité et un meilleur respect des droits de l'enfant pour les enfants en situation de vulnérabilité.

##### Semaine de la démocratie scolaire : élection des délégués de classe.

Au mois d'octobre, deux délégués-élèves ont été élus par classe, une fille et un garçon. Les délégués consultent leurs camarades de classe et leur demandent leur avis sur les sujets qui doivent être traités ou sur les sujets qu'ils aimeraient proposer au conseil.

##### Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

En collaboration avec les services de la mairie, les élèves des classes de CM2 ont participé à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 ce vendredi 11 novembre 2022 à 11h00.

A cette occasion les élèves ont lu le nom des soldats « morts pour la France » sur le monument aux morts puis chanté « La Marseillaise », accompagnés par les musiciens de l'Echo du Reculet.

##### Emotions et climat scolaire

- Développer son intelligence émotionnelle pour améliorer le climat scolaire

Intervention de Ghislaine PAUL, enseignante, conférencière et formatrice en communication, relation interpersonnelle et gestion des conflits, spécialisée dans les interventions auprès des établissements scolaires dans une approche systémique (élèves, parents, enseignants)

Madame Paul interviendra dans les classes de CP et de CE1 et également à l'école maternelle le jeudi 26 et le vendredi 27 janvier 2023. Cette intervention est financée par le sou des écoles.

Le 26 janvier 2023 à 20h30 : Conférence gratuite pour les parents, les enseignants, les animateurs sous le thème « accompagner les émotions de nos enfants » à la salle des fêtes de Thoiry.

Mise à disposition de la salle et financement de l'intervention par la collectivité.

Un flyer d'invitation sera remis aux familles au mois de décembre 2022 et mis sur le site de l'école. La mairie passera également l'information par les canaux habituels (newsletter, panneau d'affichage, ...).

Merci d'en parler autour de vous.

Compte rendu lors du deuxième conseil d'école.

## Conseil municipal jeune.

Les familles demandent si ce conseil qui a existé durant plusieurs années à Thoiry va être remis en place.

Réponse de Madame le Maire : Oui, un conseil municipal **enfants** sera remis à jour. La collectivité travaille sur la forme que cela prendra et sur les groupes d'âge qui seront sollicités. C'est quelque chose qui demande du temps et de l'énergie pour être mis en place. Nous espérons qu'il y aura des candidats motivés.

## Education à la sexualité

Circulaire du 30/09/22

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo36/MENE2228054C.htm>

Cette circulaire rappelle le Code de l'éducation, article L. 312-16, qui oblige à dispenser 3 séances par an d'éducation à la sexualité, dans le cadre de la circulaire n°2018-111.

L'enjeu est important pour appréhender dès le plus jeune âge la question du consentement, la connaissance de son corps et le respect dû à autrui. La finalité est la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Elle instaure une obligation nouvelle, celle de mettre à l'ordre du jour du Conseil d'école, une fois par an, cette thématique, et ce dès l'année civile 2022,

- Toutes les classes : Utilisation de la mallette « Pays de Gex aggro » sur l'égalité fille/ garçon
- **Travail en CP et CE1** : séances sur l'égalité garçon-fille, les stéréotypes en rapport avec les jeux avec les supports de l'Unicef sur les dessins animés "Cécile et Kevin"
- Travail en sciences en classe de CM2 sur la puberté et la reproduction humaine. Interventions de l'infirmière scolaire.
- Travail en réflexion avec le nouveau projet d'école.

Une maman souligne qu'il serait peut-être utile que les papas soient davantage impliqués dans la vie scolaire de leurs enfants. On pourrait inciter les pères à se présenter aux élections de parents délégués l'année prochaine.

## **Parcours d'Education physique et sportive (EPS) / parcours Santé**

### Natation

Les 3 classes de CE1 ont débuté le cycle natation à la piscine de Ferney-Voltaire le 19 septembre 2023 pour 9 séances.

Le 5 décembre les élèves de CM1 vont passer le test d'aisance aquatique qui permettra la pratique du kayak en mai/juin 2023.

Les 3 classes de CP suivront le cycle natation du mardi 3 janvier au mardi 21 mars 2023.

Cette activité qui fait partie des programmes de l'Education Nationale « **savoir nager** » est entièrement financée par la mairie (transport, bassins et moniteurs). Nous remercions les parents accompagnateurs.

Les parents agréés sont les bienvenus pour les CP. Peut-être pourrait-on en parler déjà en maternelle à la fin de l'année scolaire précédente afin que les parents aient le temps de passer l'agrément (remarque d'une maman).



La piscine de Saint-Genis ne possède apparemment pas de créneaux disponibles pour Thoiry.

### Gymnastique

Les trois classes de CE2 et la classe de CM2c de Mme Plug ont suivi le cycle gymnastique durant les mois de septembre et d'octobre 2022. Les quatre classes de cycle 3 (Cm1b CM1c CM1/CM2 et CM2a) ont débuté la gymnastique le 8 novembre 2022. Toutes les classes seront concernées par l'activité jusqu'à la fin de l'année pour un cycle de 6 séances avec un intervenant de l'AGT.

Dans le cadre de la liaison cycle1/cycle2, les classes de CP passeront au mois de juin 20223 avec les classes de GS.

Cette activité est entièrement financée par la mairie de Thoiry.

### Escrime :

Les 3 classes de CE2 sont concernées par un cycle escrime (fleuret) de 7 séances avec le maître d'armes du club d'escrime du Pays de Gex Eric Despérier. Ces classes ont commencé l'activité la semaine du 17 au 21 octobre 2022 avec une partie théorique. Cette activité, qui se déroule dans la salle multi-activités du complexe sportif, est entièrement financée par le sou des écoles. Le premier blason (jaune) peut être accessible en fin de cycle.

### Ski de fond :

Les classes de cycle 3 seront concernées par cette activité en période 3 (janvier 2023). Actuellement nous préparons la saison : réservation des bus ; de la salle hors sac à La Vattay ; recensement des parents accompagnateurs agréés. Le ski de fond est une activité à taux d'encadrement renforcée.

Le financement est partagé entre la mairie, le sou des écoles et une participation des familles.

### **Parcours développement durable (E3D)**

Notre école a obtenu la poursuite de la labellisation E3D (2021/2024)

Les élèves de l'école sont déjà sensibilisés au Tri avec différents bacs dans les classes et dans les zones communes. Ils participent également au nettoyage des cours selon un planning défini.

### Sensibilisation à la gestion des déchets : SIDEFAGE

Le SIDEFAGE, conscient de son devoir d'Education à l'Environnement pour inciter au tri et à la réduction des déchets déploie, sur le territoire, une équipe d'ambassadeurs chargée de réaliser, gratuitement, des interventions de sensibilisation auprès du public scolaire.

Une programmation est mise en place sur l'école de Thoiry :

Compostage (CP) Tri (CE1) recyclage (CE2)

Les premières interventions auront lieu en janvier 2023. A noter les consignes de tri vont changer sur le territoire d'ici janvier 2023.

Madame le Maire explique que les déchets devront être apportés dans les deux bacs différents et que les bio-déchets pourront être récupérés pour les logements collectifs. Il s'agit d'une mesure expérimentale et limitée à certains secteurs de la ville.

## Animations réserve et milieux naturels Pays de Gex agglo

Des programmes pédagogiques en 3 séances sur différents thèmes sont proposés aux écoles. Ces programmes sont entièrement financés (intervenants, matériel, transport) par Pays de Gex agglo. Des livrets pédagogiques dédiés à chaque thème sont donnés aux élèves. Une programmation est mise en place sur l'école de Thoiry : Cet automne ; le pré-bois (CM1) ; Corridors biologiques (CE2) Au printemps ; découverte de la forêt (CM2)

## Ma petite planète

Jeu de défis écologiques entre camarades pendant 3 semaines du 14 novembre au 5 décembre 2022 pour les classes de CE2abc CM1c et CM2a

Objectifs :

- Sensibiliser et faire passer à l'action un max d'élèves pour la préservation de la planète → écogestes quotidiens => éducation à l'environnement
- Collaboration/cohésion, créer du lien entre les élèves et les enseignants

Des photos sont prises pour confirmer ces gestes. Des prix sont à gagner !

Une deuxième session aura lieu en mars 2023 pour d'autres classes. A cette occasion nous envisageons de réaliser une « marche pour le climat », avec éventuellement la maternelle.

## **Parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC)**

### Bibliothèque

Nous avons repris notre collaboration avec la bibliothèque les mardis, jeudis et vendredis après-midis. Un planning a été établi sur l'année. Ce sont les classes de CP qui ont débuté sur les thèmes « Arts » et « Musique ». Durant ces séances en demi-groupe des élèves sont également en lecture libre et peuvent emprunter des ouvrages.

### Musique

Présentation d'instruments pour les classes de CE2 et de maternelle grande section en début d'année. D'autres collaborations avec l'école de musique sont à envisager.

### EMILE

La circonscription s'est engagée dans une expérimentation intitulée EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Étrangère).

La volonté première est de permettre aux enseignants qui le souhaitent d'enseigner une autre discipline (les mathématiques, l'EPS, les arts visuels, l'éducation musicale, ...) en utilisant une langue vivante, comme l'anglais.

Cette année scolaire 2022/2023, comme l'an passé, ce sont 5 classes qui sont concernées : CPc Mme Castel, CE2a et CE2b Mmes Nicolaï et Godin, CM2a et CM2c Mmes Bigot et Plug.

Une maman propose que des parents anglophones puissent venir aider les enseignants qui le souhaiteraient. Ce sera le cas lors de la maison anglophone de fin d'année scolaire.

### GRANDE LESSIVE

La grande lessive est une installation artistique éphémère faite par tous tout autour de la Terre. Le thème de cet automne était : « LA COULEUR DE MES RÊVES ». <https://www.lagrandelessive.net/la-grande-lessive/>

Le jeudi 20 et le vendredi 21 octobre 2022 une production de chaque enfant de format A4 a été « étendue » dans les cours des écoles maternelle et élémentaire. Les parents étaient invités à venir admirer les œuvres. Après un mois d'octobre bien ensoleillé, la météo a été pluvieuse pour cette exposition. Une grande lessive de printemps est prévue au mois de mars 2023.

### PRIX DES INCORRUPTIBLES

Trois classes de l'école participent à cette action CE1b CE2b CM2a

Le Prix des Incorruptibles est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Un accompagnement est disponible pour les adhérents autour des livres sélectionnés : des outils de lecture, des jeux, des quiz, un concours d'illustration ...L'Association a pour but de développer le goût de la lecture et le plaisir de lire des enfants et des adolescents.

Madame Bigot remercie les familles ayant participé à l'achat ou au prêt de livres afin que chaque élève ait l'occasion de lire tous les livres proposés.

### Spectacle de Noël

Chaque année la commune alloue un budget de 5€ par élève pour un spectacle de Noël. Cette année Etienne Sibille le musicien revient pour deux spectacles intitulés « L'histoire du Jazz Nouvelle Orléans » et « La fabuleuse histoire de la princesse Claire » qui auront lieu le 1er décembre 2022.

La collectivité va faire livrer fin novembre trois sapins à l'école élémentaire. Ceux-ci seront décorés par les élèves délégués de classes.

La classe de CM2c va présenter un répertoire musical et théâtral lors de son intermède de Noël auprès des parents concernés et de quelques classes de l'école. Les CM2c iront également chanter à l'école maternelle.

## **4.2 – EABEP : élèves à besoins éducatifs particuliers**

### Présentation de l'UPE2A

Mme Favre est l'enseignante responsable de l'«Unité Pédagogique pour Enfant Allophone Arrivant » (Elèves en France depuis moins d'un an en France) . Son secteur va de Thoiry à Léaz ;

Il y a 5 UPE2A dans le Pays de Gex (Gex, Ferney, Prévessin, St Genis, Thoiry)

La durée de prise en charge est officiellement de 1 an à raison de 9 heures par semaine. Dans les faits les élèves sont pris jusqu'à 2 ans maximum. Avec ces deux dernières années perturbées par la COVID (enseignante en télétravail) la prise en charge a été prolongé jusqu'à 3 ans.

Le fonctionnement se passe en deux temps : D'abord une phase de positionnement début septembre pour connaître le niveau des élèves puis la mise en place des enseignements en mini-groupes de niveau ( et d'âge si possible) sur le temps scolaire : séance orale d' 1 h max pour les CP / CE1 et séance oral / écrit d'1h 30 à 2h pour les CE2/CM.

Il y a également des interventions au sein des classes pour une aide ciblée ou du co-enseignement sur un projet.

Mme Favre est présente à Thoiry toute la journée du **jeudi** et le **vendredi** à partir de 10h30. Les autres jours elle enseigne à Challex, Peron, et Collonges. Un convention d'aménagement de scolarité a été validé par Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale pour une élève de St-Jean de Gonville et une élève de Léaz.

Il y a **12 EANA** suivis à Thoiry depuis la rentrée (4 entrées dans le dispositif cette année)

Leurs provenances sont diverses : Italie , grande bretagne, Ukraine, Algérie, Côte d'Ivoire, Australie

Sur l'ensemble des 8 écoles du secteur, 25 élèves sont pris en charge.

### Présentation du RASED

L'équipe du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) est composée :

- d'un psychologue de l'Education Nationale: En cours de recrutement
- d'une enseignante spécialisée : Madame Jennifer VANUXEM

L'antenne de Collonges intervient sur 9 écoles de la Circonscription de Péron : Thoiry élémentaire et maternelle, Saint Jean de Gonville, Péron, Farges, Challex, Collonges, Léaz et Pougny, soit environ 1950 élèves. Le bureau du RASED se trouve à l'école maternelle de Collonges.

L'enseignant fait appel au RASED via un formulaire de demande d'intervention. Cette fiche est ensuite lue au sein du réseau et nous décidons qui interviendra (enseignante spécialisée ou psychologue).

L'accompagnement de l'enseignante spécialisée est proposé aux élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers principalement de la PS au CM2. Le RASED a des missions de prévention, de remédiation et de personne ressource pour les équipes enseignantes.

Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes :

- petits groupes en dehors de la classe dans la salle mise à disposition par la mairie,
- en aide alternée, à la fois en petit groupe en dehors de la classe puis en classe lors d'exercices réinvestissant ce qui est travaillé;
- En co-intervention dans la classe avec l'enseignant sur un domaine, une compétence particulière.

La modalité d'intervention ainsi que les objectifs fixés sont définis en concertation avec l'enseignante de la classe. Le but est de répondre au plus près aux besoins des élèves et de co-construire avec l'enseignant un projet qui favorise la réussite de l'élève.

Après avoir vu l'enseignant de la classe pour les informer de cet accompagnement possible, les parents recevront un courrier de la part de l'enseignante spécialisée pour proposer cet accompagnement à leur enfant. Sur ce courrier, figure son adresse mél. Ils ne doivent donc pas hésiter à la contacter. Elle peut les recevoir pour leur expliquer la façon dont elle va travailler et les objectifs visés.

Il y a une continuité entre les aménagements mis en place lors des séances et la classe de l'élève afin de favoriser le transfert entre les deux espaces de travail à savoir la salle RASED et la classe.

Le psychologue de l'éducation nationale étant en cours de recrutement, les autres antennes du RASED sont mises à contribution pour soutenir efficacement le Réseau de notre secteur, avec l'appui de l'IEN.

Les missions du psychologue de l'Education Nationale sont multiples : prévention, suivi des élèves ayant un parcours particulier, réaliser des bilans en vue d'une orientation ou pour mieux comprendre l'origine de difficultés qui perdurent ; proposer des aides ponctuelles dans des cas particuliers nécessitant un accompagnement psychologique. Ils interviennent en classe ou en relation duelle avec l'élève avec autorisation des parents si nécessaire.

### Formation des enseignants

Des parents se questionnent sur les formations des enseignants pour accompagner les enfants avec des troubles des apprentissages comme la dyslexie, les troubles de l'attention, l'autisme etc...

Concernant la formation initiale, quelques heures sont consacrées aux handicaps avec explication du rôle de la MDPH et l'aspect administratif des dossiers (PAI PAP PPRE, GEVASCO, ...). Un module est consacré aux troubles des apprentissages. Il y a également quelques études de cas sur les « dys » et sur la différenciation pédagogique. Rien sur les TDA/H ou à propos de l'autisme. Rien non plus sur la gestion affective ou émotionnelle de ces élèves ...

A travers la formation continue, quelques enseignants ont participé à la formation « Ludisymbole » autour de la dyslexie visuelle. Au niveau de la formation annuelle (21h), nous sommes restreints par les injonctions nationales : constellations en français et mathématiques, évaluation d'école, formation spécifique EMILE, ...

Malheureusement il y a peu de formations vraiment pratiques. De fait, beaucoup d'enseignants acquièrent leurs connaissances par l'expérience, les recherches personnelles (lectures, partages internet), avec les cas présents dans leur classe, avec des relations avec les spécialistes (orthophonistes, éducateurs spécialisés, ...). Mais cela reste un vrai métier de gérer ces élèves

Nous notons la pertinence de cette question qui met bien en évidence la complexité du métier d'enseignant et des manques dans la formation.

Fin du conseil : 20h00

Dates des prochains conseils d'école : Mardi 14 mars 2023 18h00 - 20h00  
Mardi 20 juin 2023 18h00 - 20h00